

GRENOBLE

Réduire l'intensité et la durée des pics de pollution

Protocole partenarial de gestion des pics de pollution atmosphérique : mesures renforcées visant le transport pour le bassin grenoblois.

Mesures graduées en cas de persistance : modération de circulation/tarifcation des déplacements doux.

Ce dispositif expérimental d'un an prévoit des mesures graduées lors des pics de pollution, visant les déplacements :

- information de la population sur les causes et enjeux sanitaires, avec pré-information,
- restriction des émissions des véhicules les plus polluants ;
- tarifcation allant jusqu'à la gratuité pour les transports en commun dont le TER, les Métrovélos, les parcs-relais, et incitation au co-voiturage ;
- adaptation de l'organisation du travail (télétravail, plans de déplacements), ...
- exemplarité : formation du personnel accueillant des enfants, limitation de l'usage des véhicules...

Agir en « pic » est conçu comme un moyen d'encourager les changements de comportements durables, les plus efficaces en matière de santé publique.

PARTENARIATS :

Préfecture, DDT, DREAL, Agence Régionale de la Santé, Grenoble Alpes Métropole, Communauté de communes du Grésivaudan, Communauté d'agglomération du Pays, Région-Rhône Alpes, Association Air Rhône-Alpes, Chambre de Commerce et de l'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Académie de l'Isère, Direction Interdépartementale des Routes et AREA, Le Dauphiné Libéré, Télégrenoble, France 3, Radio France Bleu.

BESOINS :

- Efficacité renforcée des dispositifs : information et conseils en temps réel.
- Capteur individuels et alertes personnalisées (objets connectés) ?
- Expertise sanitaire sur les mesures à adopter auprès des publics sensibles ou des usagers des équipements sportifs ou lors des manifestations sportives de plein air, ou des agents effectuant des efforts intenses en extérieur...
- Mobiliser le grand public pour inciter aux changements de comportement (mobilité...) : quels outils de communication/sensibilisation ?

CONTACT :

Politique: mondane.jactat@grenoble.fr

Technique: christine.simoens@grenoble.fr

www.grenoble.fr